

POUR DE NOUVELLES ORGUES A VANVES



Photo Orgues de Vanves

Ont participé à la rédaction et à la création de ce document :

Madame Isabelle Carré, Présidente

Madame Pascale Martinez-Heurteaut, Secrétaire

Madame Anne-Marie Blondel, organiste titulaire

Monsieur Philip Hanmer, organiste titulaire

Vanves, le 15 avril 2008

Siège social : **17 place de la République, 92170 VANVES**

SIRET : 502 655 046 00014

Code APE : 9499Z

Mail : isabelle.degeans-carre@wanadoo.fr

Téléphone : 01 46 45 99 36

Site internet : www.orguesdevanves.org

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION.....	4
• Historique	4
• Objet de l'association	4
• Affiliation à la Fédération Francophone des Amis de l'Orgue (FFAO)	5
• Adhérents.....	5
• Budget.....	5
• Communication	5
L'ORGUE DE L'EGLISE SAINT-REMY DE VANVES	7
• Bref historique	7
• L'orgue en 1990	7
• L'orgue en 1991	8
• L'orgue en 1996	8
• L'orgue aujourd'hui.....	9
VERS UN VERITABLE PROJET CULTUREL ET PEDAGOGIQUE	10
• Le projet culturel	10
• Le projet pédagogique	10
QUEL TYPE D'ORGUE POUR VANVES ?.....	12
• Le type d'orgue.....	12
• A quel prix ?.....	12
ANNEXE 1.....	13
Liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.....	13
ANNEXE 2.....	14
L' Orgue en Novembre 2007.....	14

INTRODUCTION

C'est à la fin des années 1970, à l'initiative de la Ville de Vanves, que les premières bases du projet de reconstruction de l'orgue de tribune de l'église Saint-Rémy de Vanves ont été établies.

Ce projet était vivement encouragé par le Conseil Général des Hauts-de-Seine qui mettait alors en place une politique de protection et de mise en valeur des Orgues du département, et soutenu par l'ADIAM 92 (Association départementale d'information et d'actions musicales dans les Hauts-de-Seine) et par l'Association Municipale de Musique de Vanves - Ecole de Musique, l'actuel Conservatoire de Vanves.

Ce projet devait néanmoins s'inscrire dans un projet plus vaste portant sur la rénovation de l'église Saint-Rémy elle-même.

Aujourd'hui, la rénovation de l'église touche à sa fin, la dernière tranche de travaux étant prévue pour le deuxième semestre de l'année 2008.

C'est donc le moment idéal pour relancer le projet de reconstruction du Grand Orgue de Saint-Rémy de Vanves, trésor du patrimoine de la Ville.

Conjointement aux réflexions et au travail d'étude menés par les Services compétents de la Mairie de Vanves et sur la recommandation expresse, dès 1989, de Monsieur Pierre Dumoulin, alors Chargé de Mission pour les Orgues en Ile-de-France, une association loi 1901 a vu le jour pour soutenir activement le projet de reconstruction et participer à l'élaboration d'un plan d'utilisation culturelle et pédagogique autour de l'orgue après sa rénovation : l'Association pour le Renouveau des Orgues de Saint-Rémy de Vanves - Orgues de Vanves.

Au nom de l'association et de ses adhérents, nous voudrions, avant d'aller plus loin, remercier M. Bernard Gauducheau, Maire de Vanves, pour l'intérêt qu'il a toujours porté au projet de rénovation de l'orgue de l'église Saint-Rémy de Vanves.

Nous le remercions également pour les encouragements qu'il a manifestés vis-à-vis de la création de l'Association pour le Renouveau des Orgues de Saint-Rémy de Vanves – Orgues de Vanves - ainsi que pour sa disponibilité.

L'Association Orgues de Vanves se réjouit de pouvoir, de son côté, apporter sa part de contribution à ce grand et beau projet de la Ville de Vanves.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

- **Historique**

L'Association pour le Renouveau des Orgues de Saint-Rémy de Vanves – Orgues de Vanves a été créée sous l'impulsion donnée au mois de février 2007 par le Père Yves Morel, curé affectataire de la Paroisse Saint-Rémy.

Orgues de Vanves s'est constituée lors de l'Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue le 29 novembre 2007.

Un Conseil d'Administration constitué de 10 membres parmi lesquels les organistes titulaires a été élu, puis a désigné en son sein le Bureau. (liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau en annexe 1)

Déclarée à la Sous-Préfecture d'Antony le 13 décembre 2007, la création de l'association a été publiée au Journal Officiel du 5 janvier 2008.

L'association est inscrite au répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) depuis le 19/02/2008.

SIRET 502 655 046 00014

Code APE 9499Z

- **Objet de l'association**

Souhaitant mettre ses compétences et ses moyens matériels au service d'actions concrètes encouragées ou menées par la Ville de Vanves, l'association s'est donné pour objet de :

- soutenir la rénovation ou le remplacement des orgues de l'église paroissiale Saint-Rémy de Vanves
- veiller à leur bon entretien, à leur mise en valeur et à leur sauvegarde
- promouvoir leur rayonnement dans la Ville de Vanves et au-delà, en suscitant notamment une riche activité culturelle et pédagogique autour de l'instrument

Lieu dynamique de contacts et d'échanges, l'association s'est donné pour moyens d'action :

- la facilitation de la collaboration entre les différents acteurs concernés (Mairie, Paroisse Saint-Rémy, Conservatoire de Vanves, acteurs culturels, Communauté d'Agglomération Arc de Seine, entreprises mécènes, ...)
- une recherche active de fonds privés auprès d'entreprises et de particuliers pour contribuer à sa hauteur au financement des travaux
- l'information des vanvéens et de toute personne intéressée

- sa participation à l'organisation d'actions de sensibilisation à l'orgue et à la musique d'orgue religieuse et profane (concerts, festivals, visites culturelles, visites-concerts pédagogiques en direction des scolaires, conférences, expositions, études musicales et formation de nouveaux organistes, etc.)
- **Affiliation à la Fédération Francophone des Amis de l'Orgue (FFAO)**

La FFAO est une association internationale subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Créée en 1983, elle fédère aujourd'hui près de 300 associations d'amis de l'orgue à tuyaux qu'elle soutient dans leurs démarches.

Son affiliation à la FFAO fait d'Orgues de Vanves une association reconnue dans le monde de l'orgue et capable de participer à de nombreuses manifestations musicales et culturelles.

- **Adhérents**

Après 3 mois d'existence, l'association compte déjà une soixantaine d'adhérents et de donateurs désireux de voir se développer une nouvelle facette de la vie culturelle de leur ville et soucieux de voir sauvegardé le patrimoine auquel ils sont attachés.

- **Budget**

Dans ce laps de temps très court, l'association a réuni le montant du budget de fonctionnement annuel qu'elle s'était fixé lors de la deuxième réunion de son Conseil d'administration. Tous les fonds récoltés annuellement en plus de la somme nécessaire à son fonctionnement seront capitalisés sur un compte ouvert à la Société Générale, place de la République, pour être utilisés sous forme de don en vue de participer à l'achat d'un nouvel orgue à tuyaux.

Un dossier de demande d'habilitation à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux a été déposé auprès de la Direction des Services Fiscaux des Hauts-de-Seine Sud de manière à ce que l'association soit reconnue d'intérêt général au plus tard à la fin de l'été 2008.

- **Communication**

L'association s'est donné différents moyens de communication dans le but de faire connaître le projet qu'elle soutient et de susciter une adhésion toujours plus grande de la part des vanvéens et des habitants des villes de la Communauté d'Agglomération Arc de Seine :

- des tracts seront distribués lors de manifestations telles que les fêtes paroissiales, la Fête de Printemps et le Forum des Associations, auprès des Conservatoires d'Arc de Seine et des espaces culturels de la Ville, sur les salons tels que le Salon Musicora, à la sortie de différents concerts, etc.

- une page Web a été créée (www.orguesdevanves.org) pour présenter l'association en attendant l'ouverture d'un site Internet sur lequel il sera possible de trouver toute information concernant l'avancement du projet de construction, la vie de l'association, les manifestations culturelles proposées, etc.
- des articles seront publiés dans la presse spécialisée.

L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-REMY DE VANVES

• Bref historique

« L'orgue primitif fut construit par la firme Merklin-Schütze, suivant un devis de 1859. [...] Puis l'instrument fut entièrement reconstruit par Justin Game (devis de 1895). Le buffet fut divisé en deux parties : le Grand-Orgue sur le côté gauche de l'église, et le Récit sur le côté droit, afin de dégager la fenêtre du portail. Les claviers furent « placés sur un meuble-console entre les deux corps de buffet ». [...] En 1931, la maison Gonzalez ajouta au Récit : Nasard, Doublette et Tierce sur moteurs pneumatiques, et un pédalier de 30 notes avec emprunt pneumatique au Bourdon 16 du Grand-Orgue. »

(Extrait de Orgues en Ile-de-France, Inventaire réalisé sous la direction de Pierre Dumoulin, Tome III, Inventaire des Orgues des Hauts-de-Seine, éditions Klincksieck, 2000)

• L'orgue en 1990

Etat constaté en 1990 par M. Pierre Dumoulin, chargé de mission pour les orgues à l'ARIAM Ile-de-France :

Buffet : Néo-gothique en deux corps disposés de part et d'autre de la verrière centrale.

Sommiers : Merklin, en chêne, de belle facture.

Claviers : 2 claviers de 54 notes en console séparée, dos au Grand-Orgue, entre les deux buffets. Pédale de 30 notes.

Transmission : Mécanique à balanciers, sauf pour les jeux de Gonzalez (pneumatique).

Tuyauterie : Basses en sapin. Le métal varie du zinc (Flûte 4 du Récit) à l'étain 70%, en passant par le spotted (Trompette du Récit). Tuyaux pavillonnés. Bourdons à calottes mobiles. Dents aux biseaux. Freins harmoniques sur les Gambes.

Composition :

Grand-Orgue :	Bourdon	16	Gambe	8
	Montre	8	Salicional	8
	Bourdon	8	Prestant	4
	Flûte harmonique	8		
Récit :	Cor de nuit	8	Nasard	2 2/3*
	Flûte creuse	8	Doublette	2
	Kéraulophone	8	Tierce	1 3/5*
	Voix céleste	8	Trompette	8
	Flûte	4	Basson-Hautbois	8
	Pédale :	Bourdon	16	emprunté au Grand-Orgue

* Gonzalez 1931

Tirasses G.O. et Récit. Accouplement. Appel et renvoi Trompette du Récit. Expression Récit. Pas de Trémolo (supprimé par Gonzalez en 1931)

- **L'orgue en 1991**

Etat constaté en 1991 par Madame Anne-Marie Blondel, nouvellement nommée titulaire :

Ne restaient plus que

- Grand-Orgue : Prestant 4 et Doublette 2
- Récit : Cor de nuit 8, et le Bourdon 16 de Pédale

Après l'intervention du facteur d'orgue M. Cicchero, alors chargé de l'entretien de l'instrument, l'orgue se présentait ainsi :

Grand-Orgue :	Bourdon	16	Gambe	8
	Montre	8	Salicional	8
	Bourdon	8	Prestant	4
	Flûte harmonique	8	Doublette	2
Récit :	Cor de nuit	8	Nasard	2 2/3*
	Flûte creuse	8	Doublette	2
	Kéraulophone	8	Tierce	1 3/5*
	Voix céleste	8	Trompette	8
	Flûte	4	Basson-Hautbois	8
	Pédale :	Bourdon	16	emprunté au Grand-Orgue

L'orgue a donc été « remanié » avec des tuyaux de récupération, dont une grande partie ne provenait pas de l'orgue d'origine. Ces tuyaux ne donnent pas une sonorité homogène et ils ne peuvent être égalisés en timbre. Ils ne peuvent pas non plus tenir l'accord (rester justes) car ils ont été endommagés par le passé.

- **L'orgue en 1996**

Etat général en 1996 constaté par M. Pierre Dumoulin :

Mauvais. Plusieurs projets de construction d'un orgue neuf ont été soumis, mais aucun n'a abouti jusqu'ici.

Récemment, un certain nombre de jeux ont été déposés par un « amateur » : Salicional et Gambe du Grand-Orgue, Flûte 8, Kéraulophone et Voix céleste, ainsi que quelques tuyaux du Basson-Hautbois.

Acoustique : bonne et moyennement réverbérante (3 à 4 secondes)

(Extrait de Orgues en Ile-de-France, Inventaire réalisé sous la direction de Pierre Dumoulin, Tome III, Inventaire des Orgues des Hauts-de-Seine, éditions Klincksieck, 2000)

- **L'orgue aujourd'hui**

A la date d'aujourd'hui, les organistes titulaires ne se servent guère plus que des jeux du Grand Orgue. La trompette et le basson-hautbois du Récit sont inutilisables. Les autres jeux du Récit, ne tenant plus l'accord, ne sont employés qu'avec une extrême parcimonie.

Le rapport de visite du 19 novembre 2007 établi par Monsieur Yves Fossaert, facteur d'orgue en charge de l'entretien de l'instrument, fait état que « l'orgue de Saint Rémy de Vanves est encore "jouable", pour peu que les organistes, grâce à leur bonne volonté, dépassent ses carences de plus en plus présentes. »

Cependant, « l'intérieur de la partie instrumentale accumule une poussière considérable avec parfois des dépôts importants de mortier dus aux travaux de rénovation de l'église. Cette poussière, qui se voit à l'intérieur (photos jointes en annexe 2) s'entend également même pour des oreilles non initiées ; la poussière étant une des causes du désaccord des tuyaux d'orgues.

Le nettoyer nécessiterait un gros travail (10 heures par rang de tuyaux), et l'orgue actuel n'en vaut pas la peine au dire des professionnels car il a déjà été maintenu en survie.

Même s'il était nettoyé et dépoussiéré, les sommiers n'étant pas étanches, il y aurait toujours des fuites.

Le sommier du Récit, voilé, a aussi déjà été « bricolé » au mieux pour éviter les fuites (cornements) au maximum.

Les soufflets aussi présentent des fuites, il faudrait leur remettre des peaux neuves.

Les claviers sont très usés : des ivoires ont déjà été recollés, mais d'autres vont sauter : chaque clavier serait à replaquer.

Certaines notes à transmission pneumatique (donc très sensibles et fragiles, avec des membranes très fines) : basses de 16' de Pédale ou de 8' Manuel ne fonctionnent plus ; ceci est probablement aléatoire et mieux vaut encore qu'elles ne fonctionnent pas plutôt que de fonctionner sans qu'on puisse les stopper (cornements).

L'usure du temps se conjuguant au traumatisme des récents travaux, c'est le jeu de pédale qui risque de craquer en premier : des tuyaux vont corner (c'est-à-dire jouer alors que l'organiste ne le leur demande pas) car des pistons oxydés vont se coincer, ou les membranes vont céder par l'usure ; à moins d'un déplacement du facteur d'orgue tous les 15 jours, la seule solution sera de condamner le seul jeu de pédale. »

VERS UN VERITABLE PROJET CULTUREL ET PEDAGOGIQUE

Dans une ville comme Vanves, l'orgue, instrument de musique fascinant et pourtant si peu ou mal connu, peut devenir le carrefour d'échanges culturels et pédagogiques fructueux aussi variés que nombreux.

L'enquête menée par Orgues de Vanves a montré qu'à ce jour, il n'existerait, dans la Communauté d'Agglomération Arc-de-Seine, aucun orgue d'intérêt historique ou artistique en bon état, exception faite du petit orgue de chœur Cavaillé-Coll de l'église Saint-François d'Assise à Vanves, conçu seulement pour les accompagnements.

D'autre part, bien que la Ville d'Issy-les-Moulineaux ait entamé une réflexion portant sur la rénovation/reconstruction de l'orgue de l'église Saint-Etienne, il semblerait qu'il n'existe pas encore, au sein de la Communauté d'Agglomération, de véritable projet concerté d'organisation d'une vie culturelle riche visant à mettre en valeur les orgues à tuyaux et la musique d'orgue tant religieuse que profane de toutes les époques. On peut penser que cela risque, à plus ou moins long terme, mettre les villes concernées en retard par rapport à d'autres villes du Département des Hauts-de-Seine (à Saint-Cloud : inauguration du Grand Orgue de l'église Saint-Clodoald en décembre 2006, à Boulogne : construction en cours, dans l'église Notre-Dame, d'un orgue neuf du type de ceux que pouvait jouer Bach)

- **Le projet culturel**

Au niveau local, l'association Orgues de Vanves propose de s'engager en particulier aux côtés du Service des Affaires culturelles, du Service de la Vie associative et Jumelage, du Service Education, du Service Jeunesse, du Conservatoire de Vanves, du Syndicat d'Initiative et de tout autre service ou association concerné de manière à pouvoir bâtir des initiatives de sensibilisation d'un large public, initié ou non, jeunes, adultes et seniors, à tout ce qui touche l'orgue et la musique d'orgue : expositions sur l'histoire de l'orgue et la facture d'orgues, projections de films sur la facture d'orgues, conférences, concerts, visites, tenue de stands d'information lors de la Fête de Printemps et du Forum des Associations, etc.

Lorsque le nouvel orgue aura pu être construit, il sera alors possible d'offrir de vrais programmes musicaux et d'inviter des organistes de renom, d'organiser de plus prestigieux concerts, de participer à des festivals, à la Route des Orgues, aux Journées du Patrimoine, etc. dans l'objectif de faire rayonner l'instrument au-delà de la seule Ville de Vanves et même de la Communauté d'Agglomération.

- **Le projet pédagogique**

Par ailleurs, un projet culturel ne saurait être sérieusement mené s'il ne tient pas compte de la dimension pédagogique du projet global.

La sensibilisation des jeunes générations à la musique d'orgue doit avant tout passer par les établissements d'enseignement primaire et secondaire par des actions menées en lien avec les Professeurs des Ecoles et les professeurs de musique des collèges et lycées, des intervenants spécialisés et par les Conservatoires et les Associations musicales.

Il existe actuellement trois classes d'orgue en Arc-de-Seine (Issy-les-Moulineaux, Meudon, Ville d'Avray) et les instruments existants, même si certains sont en meilleur état que l'orgue de Saint-Rémy de Vanves, ne peuvent être utilisés de manière vraiment satisfaisante pour des cours ou des concerts de qualité.

L'association Orgues de Vanves a organisé deux réunions, l'une en décembre 2007 avec MM. le Directeur et le Directeur adjoint du Conservatoire de Vanves, l'autre le 15 février 2008 avec MM. les Professeurs d'orgue des Conservatoires d'Issy-les-Moulineaux, Meudon et Ville d'Avray pour essayer de réfléchir ensemble à un éventuel travail transversal en vue de la mise en œuvre d'un projet pédagogique qui permettrait des échanges entre les élèves et les professeurs des différentes classes d'orgue de la Communauté d'Agglomération et qui aboutirait à l'organisation de stages, de concerts d'élèves, d'un concours annuel, etc.

Rappelons enfin que la possibilité de jouer sur un instrument de qualité situé à proximité est extrêmement stimulante pour les élèves organistes et peut aussi être une incitation pour d'autres à se lancer dans l'étude du « Roi des instruments ».

QUEL TYPE D'ORGUE POUR VANVES ?

- **Le type d'orgue**

Un orgue à tuyaux doit tout d'abord s'insérer de manière parfaite dans l'espace dans lequel il est construit et répondre le mieux possible aux besoins existants dans la ville où il est situé ainsi que dans les villes voisines tant d'un point de vue pédagogique et culturel que culturel s'il est appelé à accompagner des célébrations religieuses.

Dans l'éventualité de la construction d'un orgue neuf à Vanves, on ne saurait faire l'économie d'une étude de besoin menée au sein de la Communauté Arc de Seine mais déjà, on peut envisager la construction d'un orgue de 15-17 jeux.

Le recours aux services d'un Technicien Conseil agréé par le Ministère de la Culture qui préconisera tel ou tel type d'instrument est indispensable.

Maître d'œuvre, il concevra les travaux, les dirigera et contrôlera l'exécution des marchés, proposera le règlement et assurera la réception des travaux.

- **A quel prix ?**

La Commune propriétaire de l'instrument, et donc maître d'ouvrage, ne peut supporter seule le coût de la construction d'un orgue à tuyaux de qualité. Le Code des Communes impose une participation financière minimale de 20 % ; en moyenne la participation de la Commune s'élève à 35% du prix des travaux.

Une demande de subvention – les subventions ne sont allouées que pour les orgues à tuyaux - est faite auprès de l'Etat qui peut allouer une subvention de 20%, de la Région (25%), du Département (Hauts-de-Seine 20% à 30% suivant s'il y a ou non subvention de la part de l'Etat et de la Région), une demande peut aussi être faite auprès de la communauté de communes.

La participation de l'association des Amis de l'Orgue n'est pas négligeable. Elle peut être d'autant plus substantielle que celle-ci trouve des entreprises mécènes et reçoit un don de la paroisse utilisatrice de l'instrument. On peut compter que l'association apporte en moyenne entre 10 et 15% du prix de l'instrument.

Un orgue de 15-17 jeux serait en taille idéal pour l'église Saint-Rémy. Le prix d'un tel instrument peut s'inclure dans une fourchette de 200 000 euros HT à 230 000 euros HT.

A cette somme s'ajoutent les honoraires du Technicien Conseil (environ 10% du montant total des travaux)

ANNEXE 1

Liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

N° d'ordre	Nom Adresse
1	Madame Isabelle CARRE, Présidente 11 rue de l'avenir 92170 VANVES
2	Madame MARTINEZ-HEURTEAUT Pascale, Secrétaire 3 place Kennedy 92170 VANVES
3	Monsieur Nicolas DAUBREE, Trésorier 17 rue Gabrielle d'Estrées 92170 VANVES
4	Madame Anne-Marie BLONDEL, Organiste titulaire 37 bis rue de Wissous 91320 WISSOUS
5	Monsieur Philip HANMER, Organiste titulaire 37 rue Raspail 94700 MAISONS-ALFORT
6	Père Yves MOREL, Curé affectataire de la Paroisse Saint-Rémy 17 place de la République 92170 VANVES
7	Madame LARINIER Anne, Secrétaire adjointe 11 rue Ernest Laval 92170 VANVES
8	Madame VAVON Marie-Hélène, Trésorière adjointe 4 rue Rabelais 92170 VANVES
9	Monsieur Daniel HAVET 120 avenue Victor Hugo 92170 VANVES
10	Monsieur GENGOUX Pascal 11 rue de l'avenir 92170 VANVES

ANNEXE 2 L' Orgue en Novembre 2007

Photos Yves Fossaert



Dépôts de crépi sur râtelier des basses pneumatiques



Entailles d'accord déformées



Dépôts sur tuyaux de bois de 16'



Poussière sur faux-sommiers



Dépôt de poussières sur les biseaux (bouches des tuyaux)



Angé musicien confiant et patient